

providentielle particulière peut se manifester, mais cela n'est pas nécessaire pour qu'une personne puisse embrasser l'état religieux. Comment, en effet, Dieu pourrait-il donner ses grâces à ceux qui se donnent partiellement à lui et les refuser à celui qui voudrait le servir en se donnant à lui sans réserve ? Il est bon de lire ici le commentaire des conseils évangéliques par le R. P. Auguste Damanet, S. J., dans son « Manuel pour le choix d'un état de vie » : « Les paroles du Sauveur sont explicites ; ici, comme lorsqu'il s'agit du salut, la volonté est la seule condition requise. Malgré la différence essentielle qui existe entre les préceptes qui ne souffrent aucune délibération, et les conseils proposés aux disciples généreux, qui veulent être du nombre des parfaits, les deux phrases où le divin Maître donne la règle des deux genres de vie, de la vie commune et de la vie de perfection, sont identiques. Libre à tous de se sauver ou de se perdre, de choisir le bien ou le mal ; « si vous voulez », est-il dit à tous, si vous voulez parvenir à la vie... si vis. Or il est dit de même à tous : « si vous voulez être parfait »... Si vis perfectus esse... Les termes sont les mêmes. En adressant cette parole au jeune Israélite, Jésus-Christ ne lui donne pas un conseil particulier, il lui pose une condition générale, que tout fidèle est invité à remplir, celle de vouloir ; la volonté efficace est donc la seule condition nécessaire... » Nous avons comparé plus haut les deux passages : « *Si vis ad vitam ingredi* », « *Si vis perfectus esse*. » Dans les deux cas le Seigneur s'adresse à la libre volonté de l'homme ; l'invitation est différente, mais la condition est la même. S'agit-il d'observer les commandements ou de mener une vie parfaite, l'un et l'autre est possible, pourvu qu'on le veuille. On peut tout avec le secours de celui qui nous invite, et, d'après les Pères déjà cités, ce secours est tout préparé, pour quiconque veut en jouir, il est accordé aux fidèles qui le demandent.

« D'ailleurs est-il raisonnable de faire dire au Seigneur : *Si vous voulez*, c'est-à-dire, *si moi je veux* : or, l'explication qui restreint à quelques élus le sens général de l'écrivain sacré : *Si vous voulez être parfait*, aboutirait à cette absurdité. Evidemment on ne peut pas interpréter les discours de Dieu de manière à donner un sens dérisoire à ses paroles. Enfin, proportion gardée, il se passe ici quelque chose d'analogue à ce